

## Chapitre 7

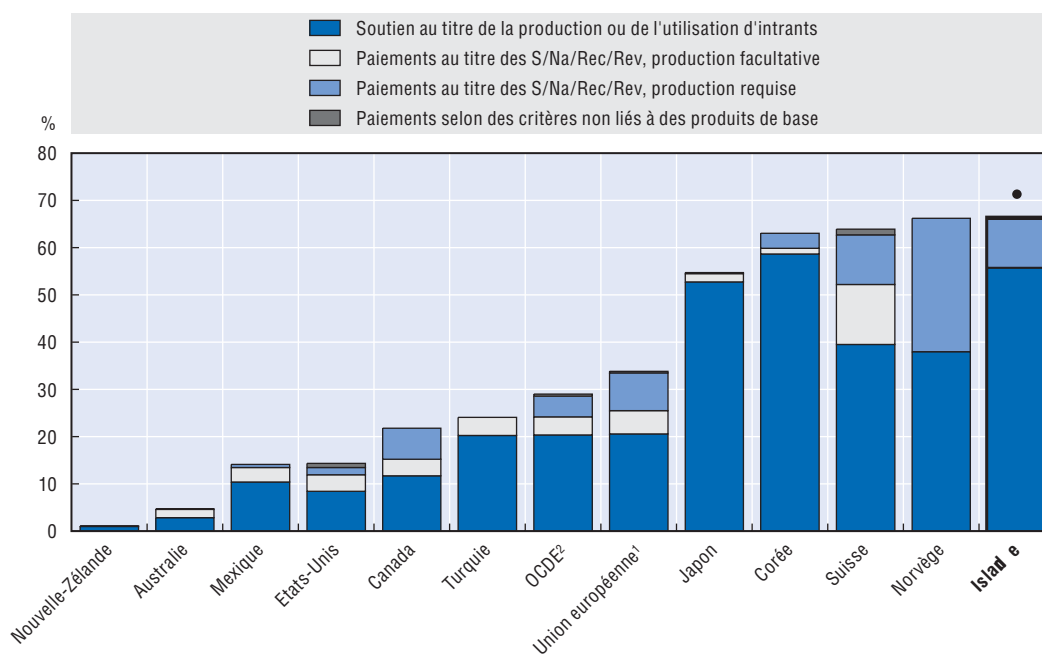
# Islande

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Globalement, depuis 1986-88, des progrès ont été observés dans la réforme de l'action publique. Le niveau du soutien apporté aux producteurs a diminué mais il reste cependant très élevé et figure parmi les plus importants de la zone de l'OCDE. Des progrès ont été réalisés dans l'abandon des paiements à l'origine des plus fortes distorsions avec notamment le remplacement du soutien au titre de la production de produits agricoles par des paiements fondés sur le nombre effectif d'animaux pour la viande ovine.
- Un nouvel accord-cadre de huit ans, conclu entre le gouvernement et l'Association des agriculteurs pour le soutien à la production laitière a été mis en œuvre en 2005. Les paiements au titre de la production, qui constituent un type de soutien générateur de fortes distorsions de la production et des échanges, restent la principale forme d'aide accordée aux producteurs laitiers. Ils doivent toutefois diminuer d'année en année et un nouveau paiement par animal, créant relativement moins de distorsions, a été introduit.
- Des efforts doivent encore être consentis pour réduire la protection des marchés, élaborer des mesures qui ciblent les objectifs explicites de l'action publique plus efficacement et en faussant moins la production et les échanges, et réduire le niveau du soutien accordé.

Graphique 7.1. **Islande : Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2004-06**

En pourcentage de la valeur des recettes agricoles brutes



S (surface cultivée), Na (nombre d'animaux), Rec (recettes) ou Rev (revenu).

1. Union européenne à 25.

2. Les six États membres de l'Union européenne qui ne font pas partie de l'OCDE ne sont pas pris en compte dans le total OCDE.

Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2007.

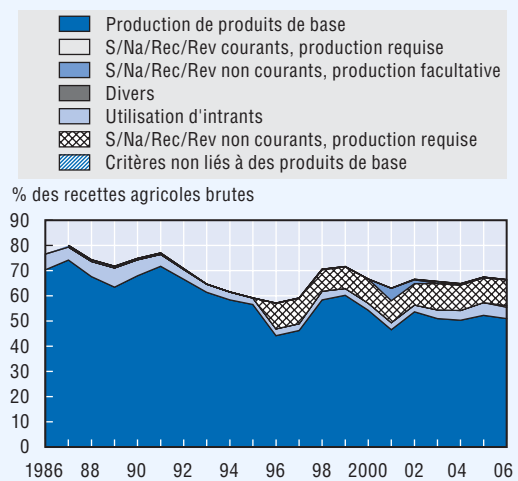
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/077037403244>

## Résumé de l'évolution des politiques

Un nouvel accord, conclu entre le gouvernement et l'Association des agriculteurs et fixant le cadre du soutien à la production laitière, a été signé en mai 2004 et pris effet à partir de septembre 2005. Il est applicable de 2005 à 2012. En vertu de ses dispositions, les paiements annuels effectués aux producteurs laitiers au titre de la production doivent diminuer progressivement d'année en année tandis qu'un nouveau type de paiement direct reposant sur le nombre d'animaux est introduit.

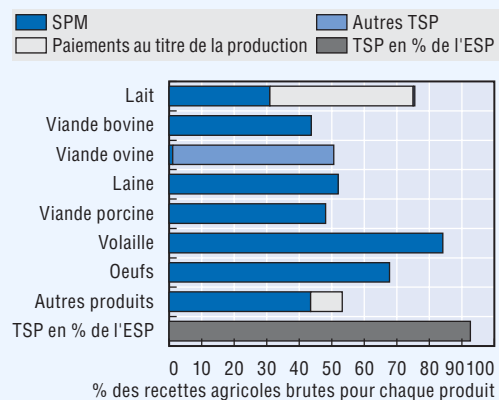
- Le soutien aux producteurs, mesuré par l'ESP en pourcentage, est tombé de 77 % en 1986-88 à 66 % en 2004-06. Il demeure cependant plus de deux fois supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE.
- La part globale, dans l'ESP, des paiements les plus créateurs de distorsions (paiements au titre de la production de produits agricoles et paiements variables au titre de l'utilisation d'intrants) a reculé de 99 % en 1986-88 à 78 % en 2004-06. Alors qu'aucun paiement reposant sur les superficies, le nombre d'animaux, les recettes ou le revenu et la production n'a été requis en 1986-88, ce type de paiement a représenté 15 % de l'ESP total en 2004-06.
- Les prix perçus par les agriculteurs étaient plus de 4.2 fois supérieurs à ceux du marché mondial en 1986-88 mais ils ne l'étaient plus que de 2.6 fois en 2004-06. Si, en 1986-88, les recettes agricoles étaient 4.4 fois plus importantes qu'elles ne l'auraient été sur le marché mondial, elles n'ont été que de 3 fois supérieures au niveau qu'elles y auraient atteint, en 2004-06.
- Mesuré par les TSP aux producteurs, la volaille, le lait et les œufs sont les produits agricoles qui bénéficient du plus fort soutien, suivi par la viande ovine et la laine. La part de ces TSP dans l'ESP totale est passée de 92 % à 93 % entre 1986-88 et 2004-06.
- Le coût imposé aux consommateurs, mesuré par l'ESC en pourcentage, est tombé de 70 % en 1986-88 à 46 % en 2004-06.
- Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture a augmenté entre 1986-88 et 2004-06, passant de 7 % à 9 % du soutien total. Le soutien total à l'agriculture est tombé de 5 % du PIB en 1986-88 à 1.6 % en 2004-06.

Graphique 7.2. **Islande : Niveau et composition de l'ESP selon le type de soutien, 1986-2006**



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/077050705082>

Graphique 7.3. **Islande : TSP aux producteurs par produit, 2004-06**



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/077064820052>

Tableau 7.1. **Islande : Estimations du soutien à l'agriculture**

Millions ISK

	1986-88	2004-06	2004	2005	2006p
<b>Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>9 644</b>	<b>14 220</b>	<b>13 566</b>	<b>14 547</b>	<b>14 547</b>
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	<i>80</i>	<i>86</i>	<i>82</i>	<i>84</i>	<i>91</i>
<b>Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)</b>	<b>8 750</b>	<b>12 939</b>	<b>12 240</b>	<b>13 535</b>	<b>13 041</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>7 963</b>	<b>14 453</b>	<b>13 499</b>	<b>15 016</b>	<b>14 845</b>
Soutien au titre de la production des produits de base	7 312	11 168	10 467	11 649	11 387
<i>Soutien des prix du marché</i>	<i>7 246</i>	<i>6 861</i>	<i>6 247</i>	<i>7 286</i>	<i>7 051</i>
<i>Paiements au titre de la production</i>	<i>66</i>	<i>4 306</i>	<i>4 219</i>	<i>4 363</i>	<i>4 336</i>
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	602	981	818	1 111	1 014
<i>Utilisation d'intrants variables</i>	<i>138</i>	<i>108</i>	<i>72</i>	<i>131</i>	<i>121</i>
<i>Formation de capital fixe</i>	<i>289</i>	<i>448</i>	<i>376</i>	<i>431</i>	<i>538</i>
<i>Services utilisés sur l'exploitation</i>	<i>174</i>	<i>425</i>	<i>370</i>	<i>549</i>	<i>356</i>
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise <sup>1</sup>	0	48	0	0	145
<i>d'un seul produit</i>	<i>0</i>	<i>48</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>145</i>
<i>d'un groupe de produits</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>de tous les produits</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise <sup>1</sup>	0	2 174	2 072	2 183	2 268
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative <sup>1</sup>	48	39	52	65	0
<i>Taux variables</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Taux fixes</i>	<i>48</i>	<i>39</i>	<i>52</i>	<i>65</i>	<i>0</i>
Paiements selon des critères non liés à des produits de base	0	43	91	8	31
<i>Retrait de ressources à long terme</i>	<i>0</i>	<i>43</i>	<i>91</i>	<i>8</i>	<i>31</i>
<i>Production de produits particuliers autres que des produits de base</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Autres critères non liés à des produits de base</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Paiements divers	0	0	0	0	0
<b>ESP en pourcentage</b>	<b>77</b>	<b>66</b>	<b>65</b>	<b>67</b>	<b>66</b>
<b>CNP des producteurs</b>	<b>4.23</b>	<b>2.60</b>	<b>2.52</b>	<b>2.70</b>	<b>2.60</b>
<b>CNS aux producteurs</b>	<b>4.39</b>	<b>2.96</b>	<b>2.84</b>	<b>3.07</b>	<b>2.98</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>769</b>	<b>1 425</b>	<b>1 382</b>	<b>1 470</b>	<b>1 423</b>
Recherche et développement	140	351	311	382	361
Établissements d'enseignement agricole	47	109	160	89	76
Services d'inspection	40	167	128	205	167
Infrastructures	124	293	286	301	292
Commercialisation et promotion	54	208	192	215	217
Stockage public	359	292	300	272	304
Divers	5	6	6	6	6
<b>ESSG en pourcentage de l'EST (%)</b>	<b>7.3</b>	<b>8.8</b>	<b>9.1</b>	<b>8.7</b>	<b>8.6</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-4 846</b>	<b>-5 849</b>	<b>-5 327</b>	<b>-6 356</b>	<b>-5 862</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-6 615	-6 086	-5 591	-6 640	-6 028
Autres transferts des consommateurs	-98	-98	-45	-129	-119
Transferts des contribuables aux consommateurs	1 867	335	309	413	284
Surcoût de l'alimentation animale	0	0	0	0	0
<b>ESC en pourcentage</b>	<b>-70</b>	<b>-46</b>	<b>-45</b>	<b>-48</b>	<b>-46</b>
<b>CNP des consommateurs</b>	<b>4.36</b>	<b>1.92</b>	<b>1.85</b>	<b>2.00</b>	<b>1.89</b>
<b>CNS aux consommateurs</b>	<b>3.50</b>	<b>1.87</b>	<b>1.81</b>	<b>1.94</b>	<b>1.85</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>10 600</b>	<b>16 214</b>	<b>15 190</b>	<b>16 900</b>	<b>16 551</b>
Transferts des consommateurs	6 714	6 184	5 636	6 770	6 146
Transferts des contribuables	3 984	10 127	9 599	10 260	10 524
Recettes budgétaires	-98	-98	-45	-129	-119
<b>EST en pourcentage du PIB (%)</b>	<b>5.04</b>	<b>1.61</b>	<b>1.66</b>	<b>1.67</b>	<b>1.49</b>
<b>Déflateur du PIB 1986-88 = 100</b>	<b>100</b>	<b>299</b>	<b>287</b>	<b>296</b>	<b>313</b>

p : provisoire. CNP : coefficient nominal de protection. CNS : coefficient nominal de soutien.

1. S (superficie cultivée), Na (nombre d'animaux), Rec (recettes) ou Rev (revenu).

Les produits SPM pour l'Islande sont: le lait, la viande bovine, la viande ovine, la laine, la viande porcine, la volaille et les œufs.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements à la production et de surcoût de l'alimentation animale.

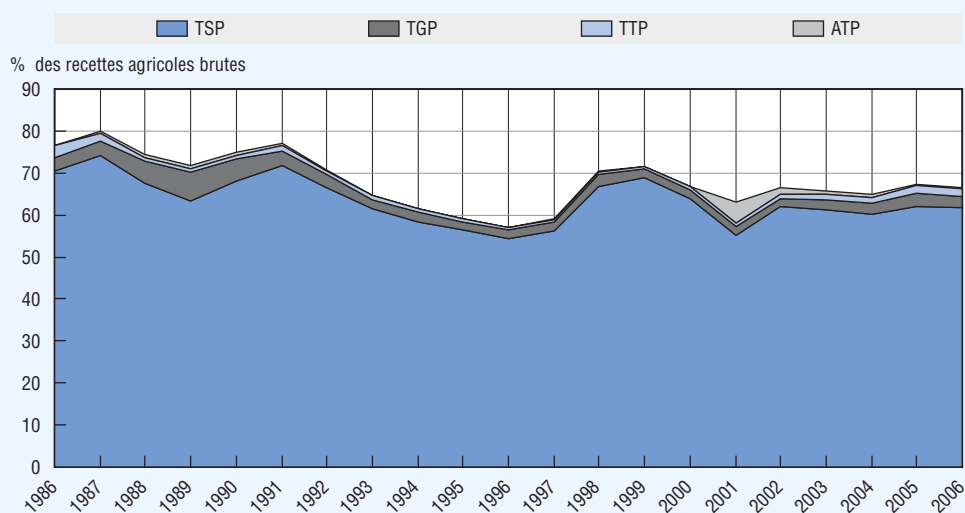
Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2007.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/078154050067>

### Encadré 7.1. Islande : Octroi du soutien en fonction des produits

En Islande, les transferts au titre d'un seul produit (TSP) ont représenté 92 % de l'ESP en 1986-88 et il en est allé de même en 2004-06. Les transferts au titre d'un groupe de produits (TGP), qui offrent aux producteurs la possibilité de produire l'un des produits figurant sur une liste donnée dans le cadre des conditions d'accès aux programmes, ont constitué 5 % de l'ESP en 1986-88 mais n'en ont plus représenté que 4 % en 2004-06. Les transferts effectués sous la rubrique « transferts au titre de tous les produits » (TTP) et « autres transferts aux producteurs » (ATP), qui n'imposent aucune restriction sur les produits agricoles que les agriculteurs choisissent de produire ou n'exigent aucune sorte de production de produits agricoles\* représentaient ensemble 5 % de l'ESP en 2004-06, contre 3 % en 1986-88.

Graphique 7.4. Islande : Niveau de l'ESP et octroi du soutien en fonction des produits, 1986-2006



Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2007.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/077073217701>

\* La définition des catégories TSP, TGP, TTP et ATP est donnée dans le chapitre I.3 du présent rapport qui comporte une annexe exposant la liste des groupes de produits utilisés dans certains pays pendant la période 1986-2006.

## Description de l'évolution des politiques

### Principaux instruments d'action

En Islande, le soutien repose essentiellement sur des mesures douanières, des paiements au titre de la production et des quotas de production. Les deux principaux produits agricoles sont le lait et la viande ovine, et les nouvelles politiques agricoles nationales ont surtout concerné ces deux secteurs conformément aux accords conclus entre le gouvernement et le syndicat des agriculteurs. Au cours des années 90, le gouvernement a progressivement supprimé tous les prix imposés, sauf pour le lait dont il réglemente le prix à la production et le prix de gros conjointement à des quotas de production. Les producteurs laitiers bénéficient également de paiements au titre de la production. Dans le cas de la viande ovine, les versements effectués par le gouvernement reposent sur les quotes-parts antérieures des contingents de production établis après la suppression des paiements au titre de la production en 1996. Un prélèvement est effectué sur l'ensemble des recettes agricoles de chaque exploitation et le produit en est réparti entre les divers organismes agricoles. Des contingents tarifaires assurent une certaine ouverture du marché à des produits agricoles comme la viande et les produits laitiers. Toutefois, seule une quantité limitée d'importations entre en concurrence avec les principales productions agricoles nationales. Des subventions à la consommation sont octroyées pour la laine au niveau du commerce de gros. Les mesures agro-environnementales sont pour l'essentiel axées sur la conservation des sols.

### Politique intérieure

L'abolition du **prix administré du lait** au niveau du commerce de détail était programmée mais a été reportée à une date indéterminée en 2004. La législation permet maintenant qu'elle intervienne à tout moment sur décision des autorités compétentes. Pour les années de production 2004-06, le prix administré du lait a été réduit de 2.1 % au niveau de la production mais relevé de 1.5 % au niveau du commerce de gros. La valeur globale des paiements effectués pour le lait s'est située, en 2006, aux alentours de 4 milliards ISK (57 millions USD).

Tableau 7.2. **Islande : Prix administrés du lait**

Produit	2004		2005		2006		Variation des prix en ISK	
	ISK/t	USD/t	ISK/t	USD/t	ISK/t	USD/t	2004-05	2005-06
							%	
Prix à la production	83 324	1 187	83 921	1 335	82 125	1 179	0.7	-2.1
Prix de gros	71 518	1 019	71 518	1 137	72 560	1 041	0.0	1.5

Source : Ministère de l'Agriculture, Islande, 2007.

Un nouvel accord fixant le cadre du soutien à la production laitière a été signé entre le gouvernement et l'Association des agriculteurs en mai 2004 et pris effet à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2005. Il est applicable de 2005 à 2012. Il comprend quatre volets. Premièrement, des **paiements directs** sont consentis aux producteurs laitiers pour chacune des huit années comprises entre 2005 et 2012. La provision est de 4 milliards ISK (57 millions USD) pour 2005 mais elle doit diminuer au fil des années d'application de l'accord. En 2012,

dernière année de sa mise en œuvre, le total des versements s'élèvera à 3 014 milliards ISK (43 millions USD). Le deuxième volet de l'accord est un nouveau type de paiement direct aux producteurs laitiers, introduit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006. Ce paiement repose sur le nombre de bovins et il s'est élevé à un total de 396 millions ISK (6 millions USD) en 2006. Troisièmement, une nouvelle aide a été introduite à partir de 2005 en faveur des programmes d'élevage de bovins et des problèmes généraux de développement. Quatrièmement, un versement pour la mise en valeur des terres doit être instauré à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2007.

Un accord portant sur le **soutien global à l'agriculture** a été renouvelé, en mai 2005, entre le gouvernement et l'Association des agriculteurs. Il est applicable pendant les années 2006 à 2010. Il garantit un montant de 612.7 millions ISK (8.8 millions USD) en 2006. L'Association des agriculteurs gère ces ressources qui sont destinées à financer des services de vulgarisation agricole, un programme d'élevage ovin, des programmes relatifs au développement et à la commercialisation ainsi que le Fonds pour la productivité agricole.

Plusieurs changements ont été observés sur le plan **institutionnel** en 2005 et 2006. L'Université agricole d'Islande a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2005 en vue de renforcer la recherche agricole. La nouvelle institution regroupe trois établissements de recherche, l'Université agricole de Hvanneyri, l'Institut de recherche agricole et l'École nationale d'horticulture. L'Autorité agricole d'Islande est entrée en activité le 1<sup>er</sup> janvier 2006 sous l'égide du ministère de l'Agriculture. Cette institution réunit le Chef des services vétérinaires, l'Institut de la pêche en eau douce, l'Inspection nationale de la viande et l'Autorité nationale de surveillance des aliments pour animaux, des semences et des engrais. Elle a pour rôle d'exercer une surveillance et de conseiller le ministère de l'Agriculture dans tous les domaines concernant la santé et la sécurité de l'élevage et de la production animale. Elle a en outre repris certaines des activités de surveillance de la santé et de la sécurité qui étaient assurées auparavant par l'Association des agriculteurs, les Services de protection phytosanitaire et l'Université agricole d'Islande.

Le **Fonds des prêts agricoles** a cessé ses activités le 31 décembre 2005. Il a été vendu au secteur bancaire et les recettes qui ont été tirées de cette opération ont été versées par le gouvernement au **Fonds de pension des agriculteurs** pendant l'exercice budgétaire 2006.

## Politique commerciale

Les contingents tarifaires établis dans le cadre des engagements en matière d'accès minimal ont été intégralement utilisés en 2005 et 2006 sauf pour la viande et les abats comestibles de porcs, les ovins et le beurre. Des contingents supplémentaires ont été accordés aux importateurs de viande bovine et de viande de volaille du fait de la situation du marché islandais.